



Expulsion en cas de divorce

Par **alexmarie**, le **13/04/2015** à **21:18**

Bonjour, selon l'ordonnance de non conciliation, je doit quitter le foyer familiale , avec des enfants, j'ai reçu les pensions de secours, qui nous permettent de louer appartement, car je n'ai pas de bien propre en France, et pas de famille. Comme les enfants sont tres petits(2 and et 5 mois) je n'ai pas encore commence a travailler a 100%(je travail comme entrepreneur) Donc, j 'ai des difficultes pour louer appartement et mon conjoint refuse etre garant. Pour logement sociale on nous a dit, il faut attendre des annees. Le jour de l'expulsion s'approche, je continue a chercher appartement pour demenager, je voudrais bien! Mais je me pose une question.. et si je ne trouve pas? Quels sont mes demarches??